

Eau du robinet : une qualité irréprochable

Certains médias se sont faits l'écho d'inquiétudes à propos de la présence de tritium dans l'eau potable de la région parisienne. La Préfecture, l'Agence Régionale de Santé et le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France ont démenti tout risque pour la santé. Explications.

Mis en ligne le 23 juillet 2019



Un communiqué de presse de l'association pour le contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO) publié le 17 juillet dernier et repris par différents médias sur la présence de tritium, élément radioactif, dans l'eau produite par l'usine de Choisy-le-Roi a suscité des réactions alarmistes auprès des usagers.

Communiqué de la Préfecture des Hauts-de-Seine



Dans un communiqué de presse, la Préfecture des Hauts-de-Seine souligne que "les valeurs observées à ce jour ne montrent pas de risque pour la santé publique et l'eau de robinet peut donc être consommée sans restriction sur l'ensemble du territoire alto-séquanais."

En rappelant que le code de la Santé publique français fixe un seuil de 100 Bq/litre au-delà duquel des investigations complémentaires sont menées pour permettre la caractérisation d'une éventuelle source de radioactivité, la Préfecture a indiqué que "les résultats observés par le contrôle sanitaire établi par l'Agence Régionale de Santé sont compris entre 0 et 24 Bq/litre sur les dix dernières années en sortie d'usines. La moyenne se situe autour de 3 Bq/litre".

Communiqué du Syndicat des Eaux d'Île-



Le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France) souligne que "l'eau du robinet, la plus contrôlée de France, peut être consommée sans risque".

Les eaux produites par le SEDIF satisfont aux exigences du Code de la Santé Publique, tout particulièrement en termes de surveillance de la radioactivité dans l'eau (notamment la mesure du tritium). Depuis 2004, la réglementation sanitaire prévoit des contrôles très encadrés de la radioactivité dans l'eau.

L'usine de Choisy-le-Roi, l'une des plus grandes usines d'eau potable d'Europe qui utilise l'eau de la Seine, produit chaque jour en moyenne 325 000 m³ d'eau pour près de 2 millions d'habitants du sud de la banlieue parisienne.

24 contrôles de radioactivité sont réalisés chaque année. Depuis 2010, plus de 180 mesures ont été effectuées. Les résultats ne montrent pas d'évolution sur cette période.

La moyenne de ces valeurs est de 9 becquerels par litre, largement en deçà du seuil réglementaire de 100 becquerels par litre fixé par la Directive européenne relative à l'eau potable de 1998 (98/83/CE) et du seuil recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 10 000 becquerels par litre.

De plus, le SEDIF va au-delà des exigences réglementaires en mesurant en continu la radioactivité dans la Seine. Depuis la création de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, le SEDIF a mis en place, au titre d'une surveillance renforcée, une balise installée sur la Seine à Ablon-sur-Seine (à 6 km en amont de l'usine de Choisy-le-Roi).

Cette dernière mesure en permanence la radioactivité gamma pour un suivi en temps réel de tout événement anormal. En cas d'anomalie, les autorités sanitaires seraient immédiatement alertées afin de mettre en place les mesures adéquates pour garantir la qualité et la sécurité sanitaire de l'eau distribuée. Cette situation ne s'est jamais présentée.

L'être humain est exposé en permanence à une radioactivité naturelle. En France, selon l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), l'eau et les aliments (notamment les fruits, les légumes, les produits laitiers, la viande, le poisson, les fruits de mer) représentent 11 % de la radioactivité moyenne reçue par la population, le reste étant issu du milieu naturel ou de l'atmosphère, mais aussi des usages médicaux (rayons X).



≡ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS